

pas
d'avenir
sans
décroissance.

élections
communales
7 mars 2021
vevey.

Demain ? c'est maintenant !

L'action et l'engagement à l'échelle communale ne peuvent se passer d'une réflexion sur des enjeux plus globaux : crise économique et montée des inégalités ; crise climatique et écologique ; crise sanitaire et crise démocratique (méfiance à l'égard des autorités politiques).

Seule une transformation radicale de notre société permettra de résoudre ces crises. « Radicale »... le mot peut faire peur. Mais comment espérer résoudre un problème sans s'attaquer à ses racines ? Depuis des décennies, les partis majoritaires proposent des changements avant tout cosmétiques, et surtout, défendent l'idée que la croissance économique est une fin en soi. Pourtant, il n'y a pas de croissance infinie dans un monde fini. C'est pourquoi nous optons pour la décroissance, seule susceptible de sauver notre ville et la planète. Loin de signifier privation et récession, la décroissance mise sur le lien, le partage, la redéfinition des besoins essentiels et la délibération politique. Elle recentre sur ce qui compte vraiment et libère du reste.

produire
moins

tions, inégalité salariale, sous-représentation dans les institutions publiques et dans les postes à responsabilités...). Cette situation est la conséquence d'un fonctionnement patriarcal de la société qu'il est grand temps d'abolir. Enfin, rappelons que les êtres humains sont des êtres pensants, créatifs, sociaux et sensibles, et non de simples unités de production. Il est donc important de valoriser les activités qui reflètent cette richesse.

Affronter les crises

L'urgence climatique a beau faire l'unanimité scientifique et susciter de nombreuses mobilisations, les politiques actuelles ne font pas encore porter la responsabilité et le coût de ces crises à leurs véritables responsables. Ce refus d'accepter la réalité des limites planétaires nous mène à la catastrophe. Un changement global est donc indispensable : la société doit décider démocratiquement ce qu'elle produit, comment et pour quelles fins, en fonction du bien commun à long terme, et non en fonction d'intérêts privés à court terme.

Au niveau local, il faut repenser notre commune. Nous devons favoriser et consolider les circuits alimentaires courts, réduire notre consommation et notre dépendance énergétiques, lutter contre les îlots de chaleur et faire éclore des projets participatifs. Ces mesures diminuent notre empreinte écologique, favorisent l'émergence d'alternatives et développent les liens et la solidarité. Ce faisant, elles nous permettent de faire face aux bouleversements à venir.

partager
plus

Une crise écologique, sociale et sanitaire

Notre consommation effrénée des ressources naturelles a des conséquences désastreuses sur l'environnement. Elle détruit d'innombrables espèces animales et végétales, et menace à moyen terme les sociétés humaines.

De plus, elle est à l'origine de la pandémie que nous traversons, en raison de la destruction des habitats naturels au profit de l'agriculture industrielle et de l'élevage intensif, qui facilite le passage des virus de la faune sauvage aux animaux de rente, puis à l'humain. La mondialisation des échanges permet ensuite leur diffusion foudroyante.

On peut hélas parier que d'autres pandémies naîtront et se répandront, dont la virulence et le nombre de victimes pourraient être nettement supérieures à celles du Covid-19. Les mesures qui s'imposeraient alors (distanciation, équipements de protection, interruption de nombreux types d'activités) résulteraient non pas d'un complot, mais de notre incapacité à sortir de ce système.

Dans notre société, structurée par le capitalisme, les inégalités sociales s'aggravent : les riches sont toujours plus riches, les pauvres toujours plus pauvres. Cet état de fait s'amplifiera en cas de crises futures, qu'elles soient liées à la catastrophe climatique ou à de nouvelles pandémies.

La crise actuelle a mis en évidence que les personnes fournissant les services d'importance vitale (services de santé, en particulier) étaient souvent aussi les plus précaires et les plus touchées par les politiques d'austérité, sans parler des domaines qui ont été oubliés, comme la culture.

Une part majoritaire de ces activités essentielles est endossée par des femmes*, qui subissent déjà le poids des inégalités liées à leur genre (non-reconnaissance du travail domestique, discrimina-

décider
ensemble

Notre commune, notre bien commun

La ville est ce que nous avons en commun, l'espace qui nous lie. Et ce qui nous permet de nous organiser pour vivre ensemble dans cet espace, de manière harmonieuse et pérenne, c'est la politique. Durant le confinement, nous avons réalisé la valeur des relations humaines et de la solidarité. Le projet de décroissance s'inscrit dans ce registre. Il consiste à créer ensemble un avenir désirable. Pour ce faire, il promeut les liens sociaux, fait du vivre-ensemble une priorité et aspire à ce que chaque personne trouve sa place dans la société. Il défend la quête d'un bonheur collectif, qui est plus que la somme des bonheurs individuels. Et il valorise les biens communs, car ceux-ci favorisent la coopération et la responsabilité sociale et environnementale.

C'est avec ces perspectives que décroissance alternatives (da.) présente ses candidatures au Conseil communal et à la Municipalité, ainsi que son programme en vue des élections de 2021. da. vous invite à refuser la résignation, à vous engager et à vous organiser : dans votre quartier, dans une association, dans un syndicat, dans un mouvement... ou en nous rejoignant !

De la parole aux actes

La Municipalité de Vevey a déclaré l'urgence climatique le 8 juin 2020. Le Conseil communal l'a suivie le 12 novembre et s'est engagé «à traiter dorénavant de manière prioritaire tous les objets directement liés à la lutte contre le réchauffement climatique et à choisir les alternatives préservant le climat pour tout projet, achat ou dépense». Il s'agit de passer de la déclaration aux actes.

Chauffage : chaleur humaine oui, chaleur fossile non

Le chauffage représente 18,8% des émissions de CO₂ en Suisse. C'est un enjeu central dans la lutte contre le réchauffement climatique. La rénovation énergétique des bâtiments est un des domaines où l'impact sur les émissions de CO₂ est le plus important et le plus rapide.

En tant que propriétaire immobilier et en tant qu'autorité, la commune a un rôle important à jouer. En particulier, nous proposons de :

- mettre en place une stratégie ambitieuse d'entretien et d'assainissement énergétique des bâtiments communaux ;

- limiter la température des bâtiments communaux selon les usages ;
- développer le soutien aux travaux d'assainissement énergétique des bâtiments privés, pour réduire l'empreinte carbone de la ville et améliorer la qualité de l'air, sans impacter les loyers ;
- créer un second réseau de chauffage à distance exploitant la chaleur du lac à l'aide d'une pompe à chaleur alimentée par des énergies renouvelables ;
- améliorer la centrale de chauffage à distance à bois actuelle en filtrant mieux les particules fines de ses fumées ;
- développer une stratégie cohérente pour décarboner le chauffage des bâtiments anciens difficiles ou impossibles à isoler correctement dans le respect de leur valeur patrimoniale.

Nuisances automobiles : la vraie voiture verte est un vélo !

En Suisse, les voitures de tourisme sont à l'origine de 25% des émissions de CO₂. La voiture est le moyen de transport le plus lent en milieu urbain, coûte du temps et de l'argent à l'individu et à la collectivité, alors que 60% des déplacements font moins de 5 km. Réduire notre usage de la voiture est donc possible et nécessaire.

Pour cela, nous proposons de :

- limiter la vitesse à 30 km/h sur tout le territoire communal ;
- favoriser la mobilité douce en sécurisant et priorisant les voies de circulation, pour les piétons et les vélos, par exemple sur l'axe Simplon-Italie ;

Langage

Les mots ne créent pas la réalité. Mais ils l'influencent. Parfois ils la travestissent (« *technicienne de surface* » pour ne pas dire crûment « *nettoyeuse* »). Plus souvent, ils accentuent et renforcent les traits dominants. Ainsi, dans le domaine de l'égalité des genres, il ne suffit pas que les hommes dominent la société, il faut encore que le langage rende les femmes* moins visibles : il y a des femmes* à la tête de certains États, mais on parlera du sommet des *chefs* d'État, au masculin. Et cela ne fait pas longtemps qu'on peut dire et écrire *cheffe* d'État.

Pour nous qui voulons l'égalité des genres, il est donc important que le langage que nous employons ne contredise pas ce but. C'est pourquoi vous trouverez dans ce journal des mots qui vous intrigueront peut-être : « *celleux* », « *iels* », « *habitandes* », « *femmes** », « *LGBTQIA+* »... Ces formulations essaient, sans gêner la lecture et la compréhension, de manifester que le monde n'est pas masculin, ni binaire, et que nous voulons inclure tout le monde dans notre projet. L'adaptation du langage à l'exigence d'égalité n'en est qu'à ses débuts, elle tâtonne encore, sans consensus ni règles bien établies. Nous faisons ce qui nous semble juste et espérons que vous nous suivrez dans cet effort.

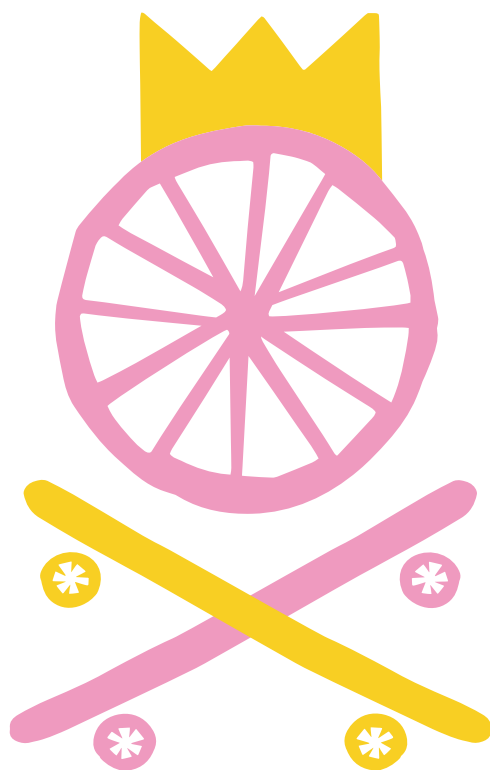
- densifier le réseau des transports en commun et rendre ceux-ci gratuits (dans le cadre d'une initiative cantonale pour la gratuité des transports publics). Cela contribuera aussi à réduire la pollution sonore ;
- développer le transbordement de marchandises entre le train ou le camion et le vélo (dernier kilomètre à vélo).

Éclairage public : mégawatt the f*** ?!

L'éclairage nocturne consomme de l'énergie sans être partout et toujours nécessaire ; son excès constitue aussi une forme de pollution, qui perturbe le sommeil humain, comme la vie animale et végétale.

Nous voulons donc :

- accélérer l'adaptation des luminaires publics et leur régulation intelligente (allumage selon les besoins) ;
- réglementer et limiter l'éclairage nocturne des vitrines.

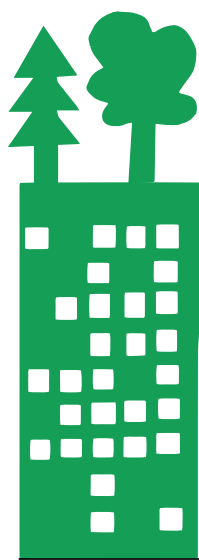


Déchets : produire moins et prendre soin

Le déchet idéal est celui qu'on ne produit pas. Une bonne politique en matière de déchets commence bien en amont en produisant des objets durables et réparables, moins de gadgets inutiles, et en limitant les gaspillages de tous ordres.

Si la commune n'a pas la possibilité d'influencer tout le cycle de vie des produits, elle peut et doit agir à son niveau. Nous voulons donc :

- mener des campagnes d'information sur le tri des déchets, avec une participation citoyenne sur les lieux de tri ;



- promouvoir l'éducation à la gestion des déchets avec des interventions du service de voirie dans les écoles ;

- agrandir, renforcer et pérenniser la ressource ;

- favoriser la réparation, le recyclage et l'échange, notamment en soutenant les artisans en ville et en créant des ateliers coopératifs.

Initiatives citoyennes : cultivons ensemble notre ville

La construction d'une société compatible avec les limites naturelles nécessite l'implication et le soutien de la population et des associations.

Nous proposons d'encourager toute forme d'initiative dans ce sens. En particulier, nous voulons :

- développer des activités dans la nature pour les enfants et leur faire rencontrer les producteurices de la région ;
- familiariser les nouvelles générations à une alimentation bio, non carnée, locale et de saison. Sensibiliser et former les équipes de cuisine à ces principes afin de les appliquer dans les réfectoires gérés par la commune ;
- soutenir les activités et collaborer avec les associations actives dans le domaine écologique ;
- valoriser les activités des maisons de quartier, afin d'en faire des lieux de participation et de consultation citoyennes qui incluent toutes les communautés culturelles.

Abeilles, salamandres, humains : bourgeons-nous !

Même si les mouvements citoyens pour le climat parvenaient à vaincre les résistances et à imposer des mesures sérieuses, des catastrophes naturelles risquent de se produire et de mettre en danger le vivant, l'être humain avec. Il est possible d'y préparer notre ville pour qu'elle puisse mieux y faire face.

Pour cela, il faut augmenter la végétation en ville, qui limite les effets du réchauffement climatique, filtre l'air et réduit la perception du bruit ambiant, et aussi préserver la biodiversité, base d'un ensemble vivant solide et résistant.

Nous voulons :

- arboriser nos rues, végétaliser les espaces publics et les toits des bâtiments ;
- favoriser les potagers urbains et agrandir les surfaces destinées aux comestibles (par ex. des jardins de plantes aromatiques et médicinales, légumes...);
- sauvegarder la biodiversité locale en protégeant la petite partie du territoire de la commune qui demeure non urba-

nisée (le lac et ses rives, les jardins, la forêt de Gilamont, ou la Veveyse) ;

- assurer la sauvegarde et la création d'habitats permettant d'accueillir différentes espèces présentes en ville, parfois menacées, en intégrant systématiquement ce besoin dans les nouveaux aménagements ;
- promouvoir le maintien de la biodiversité auprès des propriétaires privés en diffusant la « Charte des jardins » ;
- encourager le Service des parcs et jardins à continuer de montrer l'exemple par de bonnes pratiques.

Urgence sociale

Toustes pour toustes

Les grandes inégalités dans notre société ont été mises en évidence et multipliées par la crise sanitaire. De nombreuses personnes qui surnageaient jusqu'alors avec des revenus très modestes et intermittents en ont soudainement été privées, et leur précarité est sortie de l'ombre. De son côté, la majorité des personnes salariées est toujours confrontée aux mêmes difficultés, comme celle de trouver un logement à un prix abordable. Dans ce contexte, la commune doit jouer son rôle de garante de l'État social.

Politique sociale : le droit de vivre ne se négocie pas

L'essentiel de la politique sociale dépend des lois et règlements can-

tonaux ou fédéraux (AVS, AI, APG, LAMAL, subsides...). La plupart des autres prestations sont fournies par le Centre social intercommunal aux personnes qui y ont droit. La commune a donc un pouvoir limité, mais réel. De nombreuses personnes ne font pas

appel aux prestations sociales, que ce soit par gêne et, ou à cause de la complexité des procédures. Cette situation est inadmissible ; il faut que tout le monde puisse bénéficier de ces droits sociaux élémentaires. La commune de Vevey dispose d'aides et de soutiens qui lui sont propres. Ils doivent être effectivement fournis à la population.

Nous voulons :

- améliorer l'accueil par l'administration communale des personnes en détresse ;
- simplifier autant que possible les procédures et traduire les formulaires et informations ;
- utiliser un langage simplifié et inclusif ;
- informer systématiquement et automatiquement les bénéficiaires habitant la commune des prestations qui leur sont dues ;
- attribuer automatiquement les prestations communales (aide au logement, subventions pour soins dentaires, aide communale veveysanne, fonds de secours, etc.) aux personnes qui y ont droit ;
- renforcer le soutien aux nombreuses associations actives dans ce domaine.

Logement : un toit est un droit

Une légère détente sur le marché du logement est annoncée, mais elle est anecdotique pour les personnes à la recherche d'un toit. Se loger est un besoin vital qui coûte souvent bien trop cher.

Nous défendons une politique du logement qui permette à toutes les catégories de revenus d'habiter dans notre ville. Le logement subventionné permet d'alléger la charge financière des locataires, mais ne représente pas une solution à long terme :

- Nous proposons donc que la commune acquière et construise des logements, ou alors délègue cette tâche à des coopératives au bénéfice d'un droit de superficie sur des propriétés communales ;

- Les lois du marché et la poursuite du profit entravent l'accès au logement, que nous considérons comme un droit fondamental. Nous visons donc une politique foncière qui renforce le patrimoine immobilier de la commune, par l'acquisition de terrains et de bâtiments. Les biens ainsi sortis du marché dit « libre » pourront être gérés avec des considérations sociales à long terme ;
- Les propriétés communales doivent être gérées en tenant compte des objectifs généraux de la politique de Vevey : offre de structures d'accueil répondant aux besoins, politique sociale, soutien au commerce de proximité, animation culturelle et sportive...

Économie : la bourse et la vie

La justice sociale et climatique représente un défi économique majeur. Hormis le recours au budget communal, nous voulons valoriser des activités sociales économiquement attractives qui répondront à cet enjeu. Décroître, ce n'est pas régresser, mais préserver et redonner de la valeur à ce dont nous bénéficions déjà.

Dans les limites des pouvoirs d'une commune, nous voulons :

- lutter contre la dépendance économique qu'implique le régime de production et de consommation de marchandises mondialisés, en soutenant le commerce de proximité à l'aide de subventions ciblées (bons), de livraisons gratuites, et de mise à disposition de locaux à loyer abordable ;
- adapter les règlements communaux en matière d'urbanisme pour éviter de laisser des locaux inoccupés en favorisant les contrats de confiance ;
- maintenir et encourager le retour en ville des métiers de l'artisanat et de la réparation et les rendre plus visibles ;
- soutenir le commerce de proximité et ses liens avec la production régionale ;

- utiliser les monnaies locales qui font circuler les richesses au sein d'une région et y renforcent les liens. Ces monnaies favorisent les entreprises commerçantes et productrices de la région et permettent ainsi de se prémunir contre d'éventuelles crises économiques et financières.

Covid-19 : pas de retour à l'anormal

Dans la gestion de la crise suscitée par le coronavirus, les communes doivent s'adapter aux décisions prises par le Canton et la Confédération. Toutefois, elles peuvent prendre des mesures à leur échelle, pour venir en aide à leur population.

La crise sanitaire et économique liée au Covid-19 exacerbe les inégalités et révèle les nombreuses limites du fonctionnement actuel de notre économie. Elle a rendu indispensable une intervention forte de la part de l'État. Notre commune a, par exemple, dû prendre dans l'urgence des mesures pour aider les entreprises contraintes de fermer au printemps 2020 (2'500'000 francs d'aide, mise en place des bons BienWevne) et les personnes tombées dans la précarité (200'000 francs). Mais au-delà de ces urgences, nous souhaitons formuler d'autres possibles car l'utopie, de nos jours, c'est de penser qu'on pourrait continuer comme avant, sans rien changer.

- Les soutiens publics devraient s'accompagner de conditions en matière sociale et environnementale, afin que nous puissions déclencher les changements fondamentaux qui s'imposent aujourd'hui.

Toustes avec toustes

Dans une société saine et résiliente chaque personne a une place à part entière et peut participer à la vie collective sans craindre d'être discriminée. C'est pourquoi nous voulons une ville accueillante, sécurisante et vivante pour tout le monde, indépendamment du genre, de l'âge, de l'origine culturelle et d'une éventuelle situation de handicap. Cela passe par des changements dans l'organisation et l'aménagement de la ville et par des institutions communales et associatives consacrées à l'inclusion.



Riche de diversités: Oui Ja Si Yes Evef Naí Erê Bai Joo Shì Ām da!

La population veveysanne est composée de gens de cultures, d'âges, de genres et de (125!) nationalités différentes. Cette grande diversité doit être prise en compte afin de construire un véritable «vivre ensemble».

- La commune doit promouvoir des activités sociales et culturelles favorisant l'inclusion et la rencontre de l'autre (Fête multiculturelle, semaine de lutte contre le racisme, vie et maisons de quartier, actions dans les écoles);
- Cependant, l'intégration doit aussi être civique et politique: information et incitation à voter au niveau communal, pour qui en a le droit, sensibilisation et appel à participer aux consultations concernant les projets urbanistiques;
- Pour atteindre une véritable intégration, qui sorte les personnes migrantes d'une situation de vulnérabilité, il est

essentiel de mieux doter le service de l'intégration qui peine déjà à répondre aux besoins grandissants;

- Évidemment, la ville doit condamner toute forme de discrimination sur son territoire et veiller à la sécurité et à l'intégrité de tout le monde.

Un projet féministe: débandade du patriarcat

Les inégalités qui subsistent entre genres (salaires, retraites, accès aux postes à responsabilités...) découlent d'un fonctionnement de la société qui privilégie les hommes cisgenres. Dans la limite de ses compétences, la commune peut se montrer exemplaire et prendre des mesures en faveur de l'égalité de genre.

Dans ce but, nous voulons:

- réduire le temps d'attente d'une place et augmenter la capacité des structures d'accueil – crèches et garderies – afin de répondre aux besoins. Cette mesure permet avant tout aux femmes*, majoritairement concernées, de gagner en indépendance (travail, mais aussi loisirs et engagement citoyen) et de se libérer de la pression du travail domestique non rémunéré;
- sensibiliser les garçons et les hommes cisgenres à la nécessité de respecter et de prendre soin des personnes de genre différent;
- rendre aux femmes* leur place au sein de l'espace public, notamment en bap-

tisant des rues avec des noms tirés de l'histoire des femmes*. Un premier pas serait de nommer l'esplanade proche du giratoire de la Gare «Esplanade du 14 juin»;

- installer ou rénover les W.-C. publics de sorte qu'ils soient non genrés, et équipés de tables à manger.
- intégrer les avis de la Commission égalité, dont la création a été promise au Conseil communal, dans les actions de tous les services de la commune.



Tous les genres sont dans la ville: les gonades sur la table

Depuis toujours, certaines personnes ne se reconnaissent pas dans le genre qui leur a été attribué à la naissance, ni dans la vision binaire du genre et de l'orientation sexuelle. En Suisse, la communauté LGBTQIA+ représente 10% de la population, ce qui est considérable. La lutte contre les discriminations qu'ils subissent au quotidien est l'affaire de l'ensemble de la société.

Le tabou régnant autour de ces questions engendre énormément de souffrance auprès des membres de cette communauté (rejet, peine ou impossibilité sociale d'exister). Ces souffrances ont un coût humain important: maladies psychiques, dépressions, suicides trois fois plus fréquents que chez les personnes hétérosexuelles... Sans compter les multiples agressions ou insultes dont sont victimes les personnes LGBTQIA+, à l'instar de beaucoup de femmes cisgenres.

Nous pensons qu'il faut revoir de manière fondamentale notre façon de traiter cette problématique. Pour ce faire, il faut agir à la source, notamment au niveau du système éducatif.

Nous voulons mettre en place:

- des médiations et des sensibilisations aux questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle pour les jeunes comme pour les moins jeunes;
- un outil pour signaler les cas de harcèlement et agressions aux autorités ainsi qu'une formation particulière des personnes travaillant à la police sur la réception et le traitement de telles plaintes;
- une cellule d'aide et d'accompagnement sur la question du genre, espace sécurisant où trouver des conseils et du soutien.

Jeunesses : une place dans le 18zaz

Les discussions autour de la «jeunesse» (ou des jeunesses) se cristallisent trop souvent sur des enjeux liés à l'occupation de l'espace public et au dit «sentiment d'insécurité». Réfléchir de manière constructive à la place de la jeunesse dans la ville nécessite de prendre le contre-pied de ces thèmes imposés.

Il s'agit d'élaborer une politique de la jeunesse qui favorise la convivialité par le développement, l'intégration, le soutien et une participation active des jeunes à l'écosystème de la ville.

Pour ce faire, nous voulons :

- concevoir et poursuivre une politique de la jeunesse qui soit globale et cohérente, afin de mieux répondre aux besoins actuels des jeunes et du personnel administratif. La ville propose déjà une offre généreuse d'activités sportives et culturelles, ainsi que des mesures de prévention et de soutien, mais il existe encore des besoins qui ne sont pas couverts par un service officiel ;
- inclure le facteur jeunesse dans les réflexions sur l'urbanisme. Le fait de pouvoir s'approprier une partie de l'espace public et l'utiliser à sa manière donne aux jeunes un sentiment de liberté et d'autonomie. Cela renforce leur créativité, leur sociabilité, et affaiblit leur besoin de transgression ;
- augmenter le nombre et améliorer la qualité des espaces de rencontre adaptés aux jeunes ;
- mettre en place un vote consultatif des 16-18 ans. Il faut construire le monde de demain non seulement pour, mais aussi avec la jeunesse, et l'encourager à s'intéresser à la politique.

La ville à tout âge !

Un quart de la population a plus de soixante ans à Vevey. Alors que «vieillir en bonne santé» semble faire office d'aspiration collective, la ville reste un espace pensé pour la «population active» et son rythme effréné. La configuration de Vevey est pourtant propice à imaginer un environnement convivial dans lequel vivre en autonomie à tout âge.

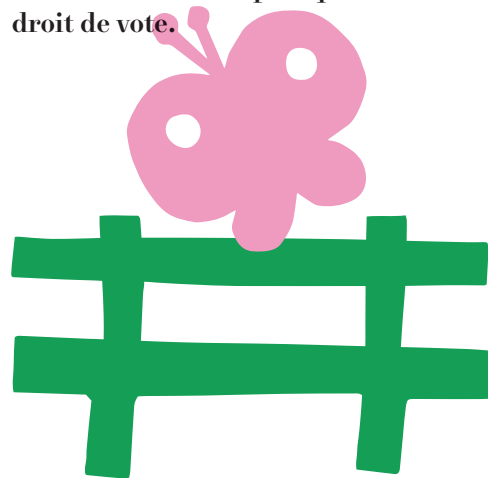
Il est indispensable que la commune se

dote d'une politique luttant efficacement contre l'exclusion de cette partie de la société, qui est parfois victime de précarité et de rejet social. Nombre de mesures de notre programme sont favorables à l'autonomie des personnes âgées :

- aménagements : les mesures de limitation de la circulation automobile, la disposition régulière de petits espaces publics verdoyants avec des bancs, l'adaptation des réglages des feux de circulation rendront plus sûrs et agréables les déplacements des personnes à mobilité réduite ;
- politique de quartiers : le soutien aux associations, maisons de quartier et autres espaces de rencontre et de création permettra aux personnes âgées de s'investir près de leur domicile et de tisser des liens. Leur inclusion à la vie quotidienne permet de mieux valoriser leur présence dans la société. Le contact intergénérationnel est enrichissant pour toutes ;
- label « Ville amie des aînés » : déploiement d'actions concrètes dans l'ensemble des huit domaines d'action qui composent la feuille de route de ce label auquel la commune a adhéré (logement, transports, espaces extérieurs et bâtiments, services de soutien communautaires et de santé, communication et renseignements, participation citoyenne et emploi, participation sociale, respect et inclusion sociale) ;
- communication : l'isolement et la précarité sont des menaces à prendre au sérieux et contre lesquelles il faut lutter par une politique inclusive, par des campagnes d'information et par la coordination et la visibilité des actions menées dans ce domaine.

Situations de handicap : moins d'obstacles, plus de liberté

Participer pleinement à la vie de la communauté n'est pas facile pour les personnes en situation de handicap (physique, sensoriel ou mental, momentané ou permanent). Certaines ont des difficultés à accéder aux bâtiments, d'autres peinent à s'orienter dans la ville, sont mises à l'écart du débat public ou ne savent pas qu'elles ont le droit de vote.



Pourtant, ces personnes font partie intégrante de la communauté, au même titre que les autres et nous voulons améliorer leur inclusion, notamment en :

- systématisant les bandes de guidage pour les personnes malvoyantes et en supprimant les irrégularités du sol dans l'espace utilisé par les piétons ;
- facilitant l'accès aux bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite et en favorisant la mise en place de dispositifs à cet effet dans les bâtiments privés ;
- développant l'usage du langage *Facile à lire et à comprendre* (FALC) dans les communications officielles et en mettant en place une signalétique adaptée aux divers handicaps partout où cela est nécessaire.

Urbanisme : Viva cité !

Le trafic automobile produit des nuisances qui ont un impact direct sur notre santé et notre bien-être : bruit, pollution de l'air, risque d'accident... Avec les places de stationnement, il utilise une part encore bien trop importante de l'espace public. Nous voulons rendre une partie de cet espace à la vie, aux échanges humains et à la végétation.

Les nuisances causées par la voiture individuelle sont bien connues (contribution au changement climatique, détérioration

nos candidatures au conseil communal



Gabriela Kämpf

spécialiste nature et environnement,
mère engagée, conseillère communale



Laurent Lavanchy

conseiller communal commission
finances, bouillant de culture
et d'indignation tendre



Jules Perrelet

business analyst, auparavant libraire,
aime le vin et les livres



Sabrina Berrocal

maman en transition écologique,
travailleuse sociale
et conseillère communale



Adrien Colin

gérant du Bachibouzouk (café-bar),
ex-coursier à vélo,
master en Art & graphisme



Cyril Gros

master en durabilité, physicien,
serveur-rêveur,
randonneur et cycliste



Sébastien Agnetti

papa, photographe, contemplateur



Eric Studer

directeur de l'association Nous Autres



Yvan Schulz

docteur en ethnologie,
chercheur universitaire,
papa heureux et musicien dans l'âme



Sandrine Lagnaz

photographe



Alexandre Vallotton

géologue heureux,
conseiller communal



Aurélien Ballif

assistant RH, formé en école d'art



Carole Meyer

entrepreneuse, créatrice de bijoux,
grand-maman



Clément Tolusso

cycliste, écologiste, traducteur,
conseiller communal,
commission de gestion, ASR, SIGE



Valérie Luccarini

maman, factrice,
conseillère communale



Yves-Julien Regamey

papa au carré, cyclophile bricoleur,
ingénieur en microtechnique



Jérémie André

papa, médecin, écrivain amateur



Pierre Chiffelle

avocat nature, membre du POP



Hélène Gandar

responsable de production
à Visions du Réel



Eric Oguey

conseiller communal,
enseignant retraité,
président de Vevey-Goicea (Roumanie)



Grégoire Gavin
curieux, s'intéresse à la vie associative
et culturelle, éducateur social



Elodie Lopez
collaboratrice scientifique,
conseillère communale,
assistante parlementaire



Yvan Luccarini
municipal, député,
objecteur de croissance



Jimmy Schuler
chercheur en économie politique



Tiago Branquino
éclairagiste, admin culturel,
conseiller communal, activiste,
poète coloré



Colin Pahlisch
chercheur en Lettres à l'Unil
et enseignant



Luc Morier-Genoud
laborantin en physique, brasseur



Nana Sjöblom
maman, artiste visuelle,
illustratrice indépendante,
conseillère communale



Marc Bertholet
enseignant de géographie (Burier),
militant syndical SSP,
conseiller communal



Helen Foster
cuisinière pour enfants à la cantine
scolaire associative La Fourchouette



Théodore Fischer
facilitateur



Gilles Perfetta
conseiller communal depuis 2010,
commission de gestion,
administrateur culturel



Marc Renkens
conseiller communal à Vevey
depuis 2018



Hervé N'Zita
assistant doctorant à la faculté de
Droit de l'Université de Neuchâtel



Joëlle Minacci
éducatrice sociale
(protection de l'enfance),
serveuse au bar le Bachibouzouk



Alain Gonthier
géographe, conseiller communal,
commissions des finances
et de l'aménagement du territoire



Céline Simonetto
photographe indépendante
et collaboratrice ra&d
au media engineering institute

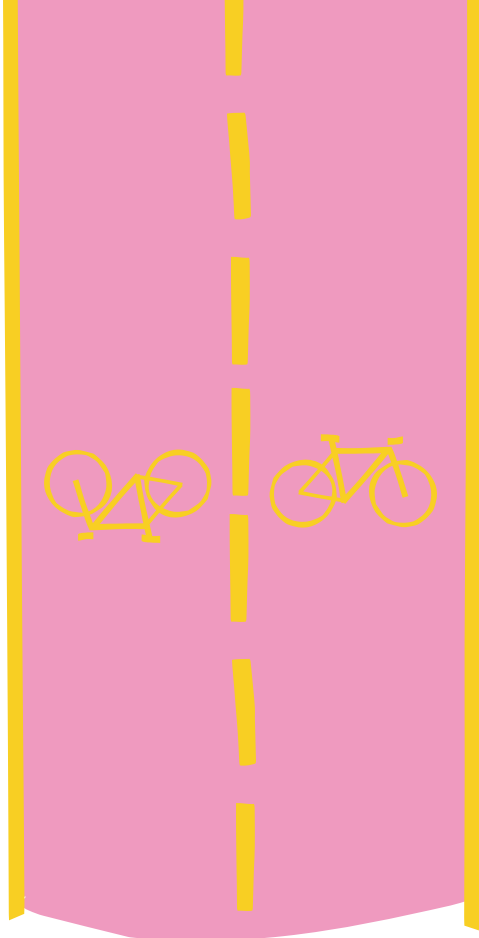


Frédéric Vallotton
tavernier, conteur,
conseiller communal



Pierre-Gilles Sthioul
papa, développe un projet
en agroécologie périurbaine
(Praz Bonjour)





de la qualité de vie...). Les solutions le sont aussi; elles ont été expérimentées et éprouvées dans de nombreux endroits. Mais le tout-à-l'auto a façonné l'organisation des villes et des territoires; il conditionne notre mode de vie, que l'on soit automobiliste ou non. La voiture individuelle s'est ainsi rendue quasi indispensable pour de nombreuses personnes, en raison notamment de la dispersion des habitats hors des axes de transports en commun et de l'exil des magasins vers de lointaines zones commerciales. C'est ce qui explique la forte résistance que rencontrent des changements pourtant nécessaires.

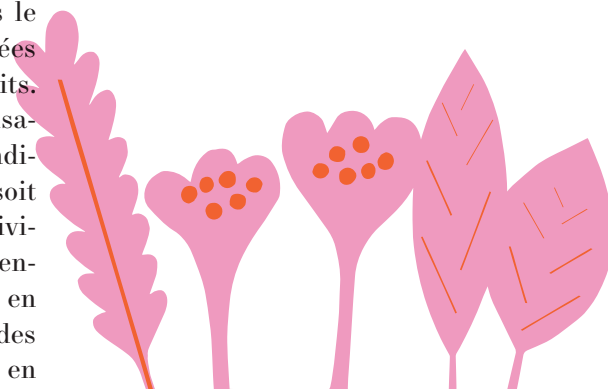
Pour convaincre l'ensemble de la population, il est d'autant plus important de mener une politique cohérente, avec des objectifs clairs. Chaque mesure doit mettre en œuvre la vision globale que la commune élabore, notamment avec le Plan directeur des mobilités douces. Il faut donner aux services compétents les moyens de faire plus que des demi-mesures, qui ne satisfont personne, ou des aménagements temporaires, qui sont peu lisibles et changeants.

Dans ce cadre, nous voulons :

- réaménager le secteur de la gare qui génère une multitude de problèmes. Les voies de chemin de fer couplées à la route cantonale constituent une véritable barrière pour la mobilité douce. La place de la Gare est accidentogène et peu conviviale pour les piétons, le rond-point génère d'importants problèmes pour la circulation routière. Quant aux usagers des transports publics, ils peinent à s'orienter. Ainsi,

cette interface de mobilités mérite une refonte complète d'ici à 2026;

- réduire la circulation automobile, afin d'élargir les trottoirs, d'y planter des arbres et d'y installer des bancs;
- proposer des aménagements qui limitent les conflits entre les différents modes de déplacement : pistes cyclables séparées, zones piétonnes ou de rencontre bien identifiables...;
- poursuivre et mener à terme la révision des plans d'affectation et du Plan directeur communal, avec une vision d'avenir sur les constructions et l'aménagement urbain;
- procéder à la réfection de la place du Marché selon le projet D'Amour et d'Eau Fraîche tel que mis à l'enquête en 2020;
- étudier la rénovation, par exemple par une coopérative, des maisons de l'avenue de Savoie / Général-Guisan; et suivre de près l'avenir de la Cour aux marchandises et des terrains de l'ex-hôpital de la Providence.



Vevey, bouillant de culture

Vevey est un pôle culturel et artistique majeur de la Suisse romande. La ville abrite de grandes institutions bien établies ainsi que de nombreuses associations et lieux alternatifs. Ce foisonnement d'activités créatives sur le territoire veveysan est unique, il nourrit l'inspiration et favorise les échanges et les synergies.

La culture est essentielle à la population. Elle crée du lien social et de la réflexion, elle est un témoin privilégié et historique de son époque. Dans un contexte de crise (écologique, sociale, sanitaire, économique), ces témoins et vecteurs de réflexion sont plus que jamais indispensables. Mais la crise sanitaire a révélé la grande précarité qui règne dans les milieux culturels. Il nous semble indispensable de les soutenir.

- Nous voulons avancer dans la réalisation des mesures formulées suite aux États généraux de la culture en 2017. Il s'agit de maintenir et de renforcer l'existant tout en accompagnant les

nouvelles initiatives. Cela passe évidemment par des soutiens financiers, mais également logistiques. En particulier, il nous faut répondre au manque de locaux et de logements d'artistes. Cela requiert d'avancer dans la mise en place et le développement d'une maison des associations et de maisons de quartier et d'élaborer une politique active de mise à disposition temporaire des locaux inoccupés.

- Pour faciliter l'organisation d'événements pas uniquement culturels, et les adapter aux conditions locales, nous voulons que l'association Sécurité Riviera, sa Police du commerce et sa cellule des manifestations soient conscientes et à l'écoute des réalités veveysannes.
- Nous proposons également d'animer la ville hors des murs des grandes institutions, en soutenant la mise en place d'animations et de créations dans les différents quartiers de notre ville tout au long de l'année, au travers d'œuvres vivantes (ateliers, concerts, spectacles en plein air, créations à la manière du théâtre d'été de la ville de Sion...) ou d'œuvres plastiques (mur libre pour graffiti, sculptures, peintures...).
- Nous voulons remplacer la publicité commerciale en ville par des œuvres créatives et des annonces civiques, sportives et culturelles.

Se sentir en sécurité : un bien commun

Se sentir en sécurité est un besoin essentiel au développement et à l'épanouissement des personnes. Nous voulons y accorder une attention et une vigilance particulière, pour agir dans le sens du bien commun.



Selon nous, le sentiment d'insécurité est un problème complexe : il peut provenir de facteurs globaux et diffus tout comme de situations précises et concrètes que peut rencontrer chaque membre de la communauté. Pour le bien commun, tout le monde doit pouvoir trouver sa place, dans le respect et la dignité qui lui sont

dus. Pour définir sécurité ou insécurité, nous pensons bon de mener une réflexion qui dépasse les faits énumérés dans les rapports de police. En effet, œuvrer avec bienveillance et collectivement au sentiment général de sécurité, c'est affirmer l'appartenance de chaque individualité, et prendre soin des plus fragiles.

Les facteurs d'insécurité sont plus larges que ceux faisant régulièrement l'objet de polémiques : la présence de *jeunes*, de *migrants*, de *dealers*... L'amalgame entre délinquance et précarité est un piège : la précarité n'implique pas nécessairement la violence et les facteurs d'insécurité et de violence existent dans toutes les classes sociales et à tous les âges. Un sentiment d'insécurité peut aussi découler de la peur de perdre son emploi, son revenu ou son logement, des violences conjugales, du harcèlement, de rue ou au travail, et même des dangers de la circulation. Ainsi, réfléchir à une cité où tout le monde se sente en sécurité, c'est aborder le sujet dans sa diversité et sa complexité.

Nous proposons avant tout une politique de prévention et de sensibilisation consistant à :

- instituer, comme annoncé par la municipalité, un groupe de travail réunissant des personnes actives dans la prévention des addictions, l'intégration, de l'espace public, le travail social, la police. Il devrait permettre d'aborder la problématique de façon plus globale et dans une approche durable, tout en rappelant la complexité du phénomène, et mettre en place les mesures de transition nécessaires à un avenir serein pour le plus grand nombre de personnes ;
- aller à la rencontre de la population, organiser des activités relatives à la vie en société sur l'espace public et les communiquer largement. Sensibiliser aux enjeux d'oppression, dialoguer, connaître les craintes et observer les comportements ;
- soutenir, notamment par la formation interne, le travail de la police régionale, dans son rôle de médiatrice au sein de l'espace public et dans l'amélioration de la prise en charge des victimes de violences ;
- diminuer le sentiment d'insécurité dans l'espace public par un meilleur équilibre entre voitures, vélos et piétons ;
- mener une réflexion quant à l'instauration d'un espace de médiation et d'accueil sur l'espace public.

Proposer... et réaliser

Les propositions des pages précédentes nous semblent nécessaires pour notre commune. Elles représentent un programme ambitieux, mais réaliste. Pour les concrétiser, nous comptons sur la participation de la population et une collaboration accrue entre les dicastères de la municipalité pour une meilleure efficacité. Sans mettre de côté la question que tout le monde se pose, celle des finances.



Participation de la population : l'énergie de la cité

Pour plus de démocratie et d'efficacité, tout projet doit veiller dès le début à ce que les besoins et expériences des personnes qu'il concerne soient entendus. Les décisions officielles et l'activité de l'administration doivent être mieux communiquées. Cela permettra de faire ressortir les nombreuses choses utiles que les pouvoirs publics réalisent et d'éviter que des aspects négatifs attirent toute l'attention.

Nous voulons :

- utiliser l'espace public (panneaux, affiches, présences) pour transmettre des informations officielles à la population, pour les chantiers, pour l'entrée en vigueur de nouvelles mesures de circulation ou pour une mise à l'enquête ;
- organiser des assemblées populaires et recueillir des avis au sujet des grandes orientations envisagées ;
- faire en sorte que les maisons de quartier, outre leur rôle traditionnel, servent aussi d'espaces de discussion citoyenne et de consultation de la volonté collective.

Municipalité et services communaux : jouons-la collectif !

On comprend souvent le principe de collégialité comme l'absence de critique entre les membres d'une même autorité politique. Pour nous, un vrai collège n'existe que par le respect mutuel entre ses membres, la discussion politique transparente, la gestion des divergences, la collaboration et l'entraide dans son fonctionnement au quotidien.

Les membres de la municipalité et leurs dicastères travaillent trop souvent chacun de leur côté, alors que de nombreux dossiers profiteraient d'une collaboration directe. Nous voulons :

- que la municipalité prenne ses décisions collectivement et après une réelle discussion ouverte ;
- qu'elle écoute son personnel et valorise ses compétences ;
- que la municipalité et l'administration soient moins cloisonnées. Pour les projets majeurs tels que le Plan climat, il est important qu'un groupe composé de personnes des divers services concernés suive le projet du début à la fin.

La collaboration doit devenir la règle pour des services travaillant en commun pour l'avenir de la ville.



Finances en temps de crise

Les finances de nombreuses communes sont fragiles. La crise du Covid-19 les a mises en difficulté, et une amélioration rapide est peu probable. Dans cette situation, comment répondre aux besoins de la population ?



Des revenus qui baissent et des besoins qui augmentent

La crise sanitaire et ses conséquences économiques ont entraîné une baisse des recettes fiscales et impacté de nombreux domaines. Dans cette situation, les communes ont une connaissance fine du tissu économique, associatif, culturel et social qui leur permet de mieux cibler les aides, elles se retrouvent donc à compléter les aides « arrosoir » de la Confédération et du Canton, pas toujours suffisantes. Cela se traduit évidemment par une hausse des dépenses.

Dans cette situation, le budget communal 2021 arrive tout juste au « petit équilibre » : la commune peut assumer son fonctionnement courant avec ses revenus sans recourir à l'emprunt. Mais les amortissements font basculer le bilan dans le négatif : en 2021, la commune ne pourra pas réduire ses dettes. Elle devra ainsi emprunter pour ses investissements et pour fournir les aides ciblées visant à surmonter la crise.

Des ressources financières insuffisantes

Dans ce contexte, où trouver l'argent ? Aujourd'hui, en raison des taux d'intérêt négatifs, emprunter n'est pas un problème mais n'est pas soutenable à moyen terme, car les taux pourraient remonter. Le Canton reprendra progressivement à sa charge une partie de la facture sociale cantonale, qui pèse lourd sur les finances communales. Un accord a été passé avec l'Union des communes vaudoises, il faudra néanmoins attendre 2028 pour qu'il déploie complètement ses effets ; cette compensation n'arrivera ainsi pas assez rapidement, et elle sera de toute manière insuffisante pour rééquilibrer les comptes. Reste la réforme de la péréqua-

tion, qui devrait permettre une meilleure répartition des charges.

Une commune a deux sources principales de revenus : les impôts et les investissements productifs, qui sont notamment liés à la politique foncière. Malgré une progressivité limitée, l'impôt a une fonction redistributrice et reste le meilleur outil de financement des politiques publiques. Toutefois, dans la situation actuelle, l'acceptation politique et populaire d'une augmentation du taux d'imposition communal est plus qu'hypothétique, même si l'écrasante majorité de la population ne serait peu ou pas touchée et en bénéficierait grâce à de meilleures prestations. Une politique foncière permet quant à elle de sortir du marché libre des biens qui génèrent ensuite des revenus (locaux commerciaux, immeubles locatifs ou terrains), tout en offrant des loyers abordables. Elle a ainsi le double avantage de répondre à des besoins de la population tout en réalisant des investissements rentables. Mais dans le contexte actuel, ces deux ressources ne sont pas suffisantes à court terme.

Couvrir nos dépenses ordinaires

Ainsi, durant cette législature, il sera impossible d'autofinancer nos investissements et nos aides ciblées en temps de crise. Il faudra donc emprunter pour

investir dans nos infrastructures (écoles, espaces publics...) et surmonter localement la crise. Par contre, il est raisonnable de faire ce qui est possible pour garantir le « petit équilibre ».

Élaborer les prochains budgets

Vu la marge de manœuvre limitée d'une commune sur ses recettes fiscales, il nous semble illusoire de tenir un autre discours. Toutefois, cette situation difficile nécessite de revoir l'élaboration du budget, de façon à examiner chaque dépense, pour en établir clairement l'augmentation, le maintien, la diminution, voire la suppression. Notre municipal a piloté l'élaboration du budget 2021 et nous en tirons les enseignements suivants :

- la préparation du budget doit commencer plus tôt dans l'année ;
- elle doit être accompagnée de réflexions globales sur les prestations à offrir à la population ;
- la nécessité et le montant de chaque ligne de budget doivent être réévalués régulièrement (budget « base zéro »). Depuis trop longtemps, on reporte la plupart des montants d'une année sur l'autre, sans les remettre en question. Cette pratique ne permet pas réellement de mettre en perspective les dépenses face aux besoins réels de la population, qui évoluent constamment.

da. à la municipalité, bilan

Quel bilan tirer de notre action à la Municipalité depuis août 2020 dans un contexte d'urgence sanitaire, sociale et économique liée au Covid-19 ? Trois éléments de réponse.

Bons BienWenue

Le programme BienWenue a été lancé à l'initiative de notre municipal, comme une aide ciblée pour l'économie locale déjà fragilisée après la Fête des Vignerons. La mise en circulation des bons représente 1,1 million de francs pour l'économie locale, dont 300'000 à la charge de la commune. Cette entreprise est un succès tant auprès de la population veveysanne que celle des

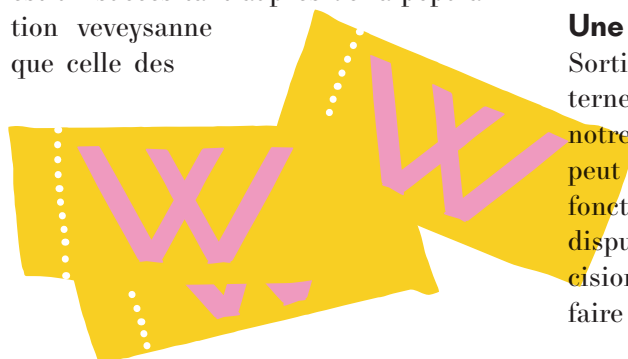
communes avoisinantes, ainsi qu'auprès des plus de 250 commerces partenaires engagés pour la durabilité à travers la signature d'une charte incitative.

Aide à l'économie touchée par la première vague

Pour répondre aux demandes de l'économie locale touchée par la première vague de Covid-19 (mars-avril), un montant de 500'000 francs avait été alloué en mai 2020. Face au nombre de demandes, un crédit complémentaire de deux millions a été accepté par le Conseil communal.

Une Municipalité pacifiée

Sortir la municipalité de sa crise interne était un des engagements pris par notre municipal avant son élection. L'on peut constater que depuis son entrée en fonction, la presse ne titre plus sur les disputes et les plaintes, mais sur les décisions prises par la municipalité pour faire avancer Vevey.



Quelle action à la municipalité ?

da. présente trois candidatures à la Municipalité. N'est-ce pas une ambition démesurée ?

Nana : Cette législature aura des défis à relever face aux urgences sociales et écologiques qui se combinent et se renforcent. Il est essentiel de traiter les problèmes conjointement et à la racine. Toutes les forces, dans la rue et dans les institutions, doivent être mobilisées. Notre proposition de trois membres sur sept à la municipalité est simplement à la hauteur de cette exigence.

Gabriela : Avec trois candidatures d'expérience, une femme dans la gestion culturelle et artistique, une autre dans la gestion de projets administratifs, environnementaux, et urbanistiques, et un homme à l'expérience politique confirmée, notre équipe peut avantageusement contribuer à relever les défis de la prochaine législature. Nous pourrions aussi nous appuyer sur la riche diversité des membres du mouvement da. et de leurs expériences de vie.

Yvan : La représentation des femmes à la municipalité doit être renforcée. Les femmes présentées ont fait preuve de leur capacité à faire avancer nos idées et nos projets dans et hors de l'institution et le groupe leur fait pleinement confiance tant pour leur expérience de femme, que pour leurs compétences.

La Municipalité sortante et le Conseil communal ont déclaré l'urgence climatique. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Y : C'est un bon début mais cela reste une déclaration qu'il faut traduire en actes. Cette législature sera décisive car la municipalité devra élaborer un Plan climat et le mettre en pratique par des mesures courageuses. Il faudra notamment libérer de l'espace dans la ville pour la végétation et la promotion de la mobilité douce.

N : Nous devons prendre conscience que tout est lié. Nous sommes en face d'une seule crise socio-environnementale, à laquelle il faut répondre dans ses diverses dimensions. Par exemple, la politique foncière d'une commune peut répondre à ce double défi en offrant des espaces et logements à loyers abordables et en améliorant l'efficacité énergétique. Pour atteindre les objectifs à court et à long terme, la collaboration étroite de tous les services est nécessaire.

Vous parlez de « mesures courageuses », lesquelles ?

G : Il s'agira de réduire la mobilité motorisée, d'améliorer l'efficacité énergétique et de végétaliser la ville. Tout ne sera pas toujours facile ni populaire, car il faut gérer l'espace. Pour planter un arbre, il faut parfois supprimer une place de parc...

Y : Des mesures d'anticipation seront aussi nécessaires, telles que la sensibilisation à la réduction de consommation d'énergie et d'objets : je pense à mettre en avant la réparation et les alternatives durables. Dans le même ordre d'idée, privilégier l'économie locale pour la consommation de biens, mais aussi de loisirs et d'activités culturelles, permettra de réduire les déplacements et augmenter la résilience de notre société aux crises.

Quel est ton coup de cœur dans le programme da ?

Y : L'accueil de jour. Faire en sorte qu'au cours de ces prochaines années, les demandes des familles puissent être satisfaites dans des délais raisonnables, de l'ordre d'une année, alors qu'actuellement la liste d'attente équivaut à une année et demie, en moyenne.

G : Ce programme a été rédigé collectivement par notre groupe et c'est cela mon coup de cœur, et je peux m'engager sur tous ses

points. Néanmoins, le réaménagement du secteur de la gare afin qu'il devienne un lieu d'échange, plutôt qu'un obstacle à la mobilité douce et à la convivialité comme actuellement, est un objectif que je me fixe.

N : La culture et les cultures. Dans tous les domaines, la diversité est indispensable, entre autres au bien-être et à la santé de l'être humain sur la Terre. La diversité de la population est aussi importante que celle de la flore et de la faune. Elle est même essentielle pour garantir la stabilité et de capacité d'adaptation face aux enjeux sociaux et écologiques. Il est plus urgent que jamais d'inclure au lieu d'exclure. Nous sommes ici ensemble.

On voit bien dans ces réponses que vous avez vos domaines de préférence. Comment réagirez-vous si le dicastère qui vous est attribué ne correspond pas à ces préférences ?

N : C'est la règle du jeu et nous sommes préparés. Désacralisons ce mythe du pouvoir exécutif. Il faut surtout avoir une vision qui corresponde à l'état de nécessité, ainsi que la volonté de se mettre au service du bien commun. Le vécu personnel et l'analyse collective sont indispensables pour prendre les décisions en connaissance de cause. Pour la concrétisation, il y a une précieuse armada de professionnels ayant les compétences nécessaires pour atteindre les objectifs. C'est ainsi qu'on crée du « bien commun ».

G : Comme nous le disons dans notre programme, nous pensons que la municipalité est un collectif politique, que la responsabilité et les impulsions, pour les grands projets en tout cas, doivent venir de la municipalité dans son ensemble. Et qu'il est donc possible de contribuer à faire avancer un projet même si ce n'est pas dans le secteur dont on est directement en charge.

Votre mouvement soutient les manifestations, n'est-ce pas contradictoire avec ces candidatures à un pouvoir exécutif ?

Y : En effet, nous soutenons l'activité des mouvements sociaux présents dans la rue. Il est aussi important de porter leurs revendications dans les institutions et nous sommes là pour le faire. Le changement en profondeur que nous souhaitons accompagner demande une adhésion de la population et cette prise de conscience générale se passe dans la rue. Inversement, sans relais politique, une lutte a moins d'impact.

G : En tant que femme, il me semble aussi important de m'engager pour toutes celles qui ont peut-être moins de possibilités de le faire par manque de soutien, de solutions, de charges familiales, ou encore pour les femmes qui pensent, à tort, ne pas être légitimes.

N : Personnellement je me considère comme une militante et citoyenne (sans les droits civiques) qui se présente pour expérimenter la voix institutionnelle et l'exécutif pour essayer de faire bouger les choses. Je ne vois pas de contradiction.

Encore un mot ?

GNY (en chœur) : Nous nous présentons comme un trio qui porte le programme du mouvement décroissance alternatives. Il ne s'agit pas de trois individualités en course pour la municipalité et ceci est un gage de cohérence dans notre action future.



Nos trois candidades à la municipalité

Gabriela Kämpf naît en 1979 dans une famille paysanne bernoise à la Vallée de Joux. Ses activités professionnelles, en Suisse comme à l'étranger, lui révèlent les aspects délétères de la ruée au « toujours plus », qui met des populations dans des situations de dépendance, pèse sur les écosystèmes et aggrave les inégalités dans la répartition des richesses à l'échelle mondiale. À la naissance de ses enfants, au début des années 2010, Gabriela prend conscience des effets des politiques menées en matière d'égalité, d'urbanisme et de mobilité sur son quotidien et refuse de rester les bras croisés. En 2016, avec quelques voisines, elle crée une association de quartier et de potagers urbains, qu'elle représente à la Commission d'aménagement du territoire. En 2017, elle rejoint intuitivement le mouvement décroissance alternatives et en 2019, elle entre au Conseil communal. Aujourd'hui, Gabriela souhaite s'engager davantage pour le bien commun dans sa ville de cœur. Au niveau professionnel, elle est au bénéfice d'un CFC d'employée de commerce, d'un diplôme de gestionnaire en tourisme et d'un brevet fédéral de spécialiste de la nature et de l'environnement. Gabriela a été active dans la formation d'adultes en tourisme doux et management environnemental, et travaille actuellement à 60 % en tant que chargée de projet pour la Ville de Lausanne.

Nana Sjöblom naît et grandit à Helsinki, dans un quartier populaire au sein d'une coopérative fondée par des marins et des militantes de gauche. L'hiver, elle va à l'école à ski de fond. L'été, elle vit dans une cabane sans électricité, sur une île, entourée de nature sauvage. Elle s'engage très tôt pour la protection de la nature. Le goût de l'aventure l'amène en 1994 au bord du Léman, où elle rencontre le futur père de ses enfants. Émerveillée par la diversité culturelle, la population accueillante et le patrimoine architectural de Vevey, elle tombe vite amoureuse de la ville. Migrante, maman, artiste et femme, elle connaît de première main les défis de l'intégration et la précarité. Son expérience de vie et sa vision globale lui permettent de prendre du recul, d'identifier les priorités et de développer une vision globale des problèmes. En 2015, Nana participe à la création du comité référendaire de l'avenue Savoie, s'engage dans la bataille de la Cour aux Marchandises et rejoint le mouvement décroissance alternatives (da.). En 2016, elle est élue au Conseil communal. Son objectif : donner une voix à celles et ceux qui n'en ont pas. Elle privilégie donc l'écoute et le dialogue ouvert, sans préjugés. En 2020, elle cofonde l'association Lac et devient co-gérante de l'espace Lac, qui a pour but de promouvoir l'art et la culture sous toutes leurs formes. Formée à la HEAD (Haute Ecole d'Art et Design de Genève), Nana travaille depuis plusieurs années en tant qu'artiste visuelle et illustratrice indépendante.

Yvan Luccarini naît en 1970 à Onex dans le canton de Genève. Après des études en informatique, il se passionne pour la pratique du billard. Très vite, il se lance comme indépendant en ouvrant une salle de billard commerciale qu'il exploite pendant six ans avant de revendre ses parts à son associé. C'est alors en juillet 2001 qu'il emménage à Vevey. S'en suivent dix ans comme indépendant dans le domaine de l'impression numérique en partageant un atelier à Vevey avec une relieuse artisanale et un éditeur. En 2009, juste après la naissance de sa première fille, il découvre au gré de lectures et de rencontres le mouvement et les idées de la décroissance. Deux ans plus tard, il se lance seul dans les élections à la Municipalité de Vevey, ce qui lui permet de tisser des liens avec les militantes du mouvement Alternatives. Décidé à poursuivre son engagement politique tout en travaillant à 30 % dans un commerce de vente de produits frais et locaux, il s'engage également dans plusieurs associations veveysannes et participe ainsi à l'organisation d'un festival, à la gestion d'une cantine scolaire et à la création du journal romand d'écologie politique *Moins!*. Élu au Conseil communal de Vevey en 2016, au Grand Conseil vaudois en 2017 et enfin à la Municipalité de Vevey en août 2020, la politique institutionnelle occupe aujourd'hui ses journées – et parfois ses soirées – pour son plus grand plaisir.

Voter: mode d'emploi

Au Conseil communal

Le Conseil compte 100 membres. En choisissant une des listes que vous recevez dans le matériel de vote, vous lui donnez donc 100 voix. Le nombre de noms imprimés sur la liste n'y change rien. Biffer ou doubler une personne (deux choses autorisées) ne fait que décider de «l'ordre d'arrivée» à l'intérieur d'une liste. C'est pourquoi nous vous invitons à soutenir nos candidates femmes* en recopiant à la main leur nom dans l'espace vide de notre bulletin. Par contre, nous vous proposons de ne pas ajouter sur notre liste, si vous l'avez choisie, un nom choisi dans la liste d'un autre parti: vous enlèveriez ainsi une voix à notre liste pour la donner à l'autre. On parle d'élection au système proportionnel, car le nombre de voix obtenues par un parti par rapport au nombre total des voix, détermine le nombre des sièges qu'il aura au Conseil communal.

À la Municipalité

Dès 2021, la Municipalité comptera 7 membres, élus au système majoritaire: vous avez 7 voix maximum et ne pouvez en donner qu'une par candidature. Les personnes qui reçoivent plus de 50% du total des voix sont élues au premier tour. Au second tour, il suffit d'être dans les 7 premières. Pour faire élire les personnes de votre parti préféré, choisissez sa liste, et ne la complétez pas: chaque voix donnée ailleurs risque de faire élire quelqu'un d'autre, au détriment de vos préférences. Ne mettez pas non plus deux listes dans l'enveloppe de vote: le vote serait annulé. Au second tour, en fonction des résultats du premier et des éventuelles alliances de partis, vous pourrez toujours compléter votre choix.

Votations fédérales

Le 7 mars, en même temps que les élections, les objets ci-dessous seront soumis à une votation fédérale.

Nos recommandations sont les suivantes:

- Initiative populaire
« Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »:
NON
- Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique:
NON
- Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie:
NON

En résumé, pour nous soutenir:

Le programme de da. vous a convaincu? Alors rien n'est plus simple: pour soutenir au mieux nos candidatures, vous mettez les listes da. (Conseil communal et Municipalité) dans votre enveloppe de vote et le tour est joué.

N'oubliez pas que vous pouvez doubler le nom des candidates au Conseil communal uniquement!

Contact

décroissance alternatives
Case postale 722
1800 Vevey
079 340 36 18
info@decroissance-alternatives.ch
ig: @da.vevey
fb: @decroissancealternatives
www.decroissance-alternatives.ch/

Nous rencontrer

Nous aurons grand plaisir à vous rencontrer en personne selon nos possibilités et dans le respect des règles en vigueur... (oui ce sera possible!)

Rendez-vous sur www.davv.ch/agenda pour en apprendre plus.

Soutien

Caisse d'Épargne Riviera
CH89 0834 9000 1100 0814 2
en faveur de décroissance-alternatives

Twint

décroissance alternatives (da.)



IMPRESSUM

Edition:
décroissance alternatives,
Vevey

Graphisme:
Nana Sjöblom & Adrien Colin

Photographie:
Sandrine Lagnaz &
Sébastien Agnetti

**Maquette, mise en pages
& illustration:**
Nana Sjöblom, Adrien Colin
& Yvan Luccarini

Polices:
NewParis & Kollektif

Corrections:
Merci les ami·es!

Impression:
Ediprim AG, Bienne

Tirage:
14'000 exemplaires
janvier 2021